



1104411101

DATE DEPOT :	2011-05-05
NUMERO DE DEPOT :	2011R044505
N° GESTION :	2009B19589
N° SIREN :	484212055
DENOMINATION :	CEREP FRANCE A
ADRESSE :	94 boulevard Haussmann 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/04/18
TYPE D'ACTE :	DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE GERANT

081313588

CEREP FRANCE A

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 euros
Siège social : 94 boulevard Haussmann, 75008 Paris
484 212 055 R.C.S Paris

DB du 18/4/11 : CR

GTC DE PARIS		
I	M	R
05 MAI 2011		
44505		N° Dépôt

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 18 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le dix-huit avril, à 10 heures au siège social,

la société RBS France Holdings, représentée par M. Marc Chalmeigné, titulaire des 8.000 parts sociales composant le capital social de la société CEREP FRANCE A (la *Société*),

Etant précisé que M. Richard Devin, gérant de la Société, est absent,

Audit et Diagnostic, commissaire aux comptes dûment convoqué, étant absent excusé,

1. déclare être appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- démission du gérant,
- nomination de nouveaux gérants ; fixation de leurs pouvoirs et de leur rémunération,
- pouvoirs.

2. déclare avoir été mis en possession des documents suivants :

- ✓ la lettre de démission de M. Richard Devin, en date du 11 avril 2011
- ✓ la lettre d'acceptation de fonctions des nouveaux gérants,
- ✓ les statuts de la Société,
- ✓ le texte des décisions proposées à l'associé unique.

3. prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de M. Richard Devin de ses fonctions de gérant avec effet [à compter de ce jour] et décide de nommer en remplacement, pour une durée illimitée :

- M. Stéphane Dehaies
Né le 18 mai 1971 à Bourgoin-Jailleu
Demeurant au 12 avenue Rapp dans le 7^{ème} arrondissement de Paris
De nationalité Française

M. Stéphane Dehaies exercera ses fonctions de gérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux stipulations des statuts de la Société.

Le mandat de gérant de M. Stéphane Dehaies ne sera pas rémunéré. Toutefois, M. Stéphane Dehaies sera remboursé, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

L'associé unique prend acte que M. Stéphane Dehaies a fait savoir par avance qu'il accepterait, dans le cas où ces fonctions lui seraient confiées, les fonctions de gérant de la Société dans les conditions décrites ci-dessus, qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises et ne fait l'objet d'aucune des incompatibilités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de nommer en qualité de co-gérant, pour une durée illimitée :

- M. Benoît Pétin
Né le 11 janvier 1969 à Annaba (Algérie)
Demeurant 8 rue Davron, 78810 Feucherolles
De nationalité française

M. Benoît Pétin exercera ses fonctions de gérant conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, ainsi qu'aux stipulations des statuts de la Société.

Le mandat de gérant de M. Benoît Pétin ne sera pas rémunéré. Toutefois, M. Benoît Pétin sera remboursé, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

L'associé unique prend acte que M. Benoît Pétin a fait savoir par avance qu'il accepterait, dans le cas où ces fonctions lui seraient confiées, les fonctions de gérant de la Société dans les conditions décrites ci-dessus, qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises et ne fait l'objet d'aucune des incompatibilités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.



RBS France Holdings
Par : M. Marc Chalmeigné

11.11.11

11.11.11



11.11.11